

CQ 59

Juin 2014
n°382

CQ59 bulletin des membres cotisants de l'association des radioamateurs et écouters du Nord.

Sommaire

- 2** Le mot du président
Petites Annonces
- 3** Agenda Chti'OM
- 4** Assemblée Générale
Ordinaire de l'ARAN 59
- 10** Résultats des votes
de l'AGO de l'ARAN59
Assemblée Générale
Extraordinaire de l'ARAN59
- 11** Compte rendu du «carnaval sur
les ondes» du Radio
Club Jean Bart TM6C
- 12** Station météo F8KHU
(MARPEMONT)
- 14** Un ch'ti OM et sin shack :
F-60345
- 15** Tutoriel : diffusion sans fil du son
du pc vers sa chaîne hi-fi
- 16** Commémoration de la bataille de
BOUVINES TM800B
- 17** Voyage radio amateur et haute
montagne au Népal de Joël F3CJ
- 18** Ondes électromagnétiques,
limites réglementaires
- 21** Assemblée générale du radio-
club de RUE (Somme)
- 22** 80ème assemblée générale du
radio-club du nord de la France
- 24** Rubrique à Blabla
- 26** Tour de France – Les fréquences
- 27** Annexe
- 28** Bulletin d'adhésion 2014



QR CODE
INTERNET



Siège social :

M. Arimane, 60 rue
Delannoy, 59226 Rumegies
Enregistrée sous le n°
W595004248

Président fondateur

d'honneur : † Joseph
Dumortier F9JJ.

Président d'honneur :

Jean Gons F6FBE.

Membre d'honneur :

† Didier Gaudé F9LD.

Le bureau exécutif :

Michel F5UMP, Président
Hugues F4FXO, Secrétaire
Jean-Louis F1SIU,
Trésorier
Patrick CANLER F61112,

secrétaire adjoint

Les administrateurs :

Sébastien F-60345, Franck F4FHM

Le service QSL du 59 est assuré par
Raymond F4DDQ.

Le webmaster du site de l'ARAN59 est
Christophe F0DHJ et Sébastien F-60345.

Le bulletin CQ59 :

Rédacteur en chef : Patrick F-61112.

Expédition mail : Jean-Louis F1SIU.

Maquettiste : Sébastien F-60345.

IPNS /impression : Pascal F5AJG

Expédition papier : Jean-Louis F1SIU

Gestion du CQ59 sur le site web :

Sébastien F-60345.

Adhésion annuelle et participation à
la vie du département du Nord : **19 € / 2014**,
voté à l'AG 2013 .

Ont réalisé ce numéro du CQ59 : TM6C,
F8KKH, F5RKU, F8KHU, F1SIU, F5UMP,
F4FXO, F-60345, F-61112

Crédits photo : F6BBQ, F8KHU, F-60345,
F3CJ, F5UMP, F-61112, REF80

Ont la gentillesse de faire circuler ou de mettre
à disposition de tous, les infos reprises dans ce
CQ59 :

F6BBQ, F8KHU, F6GPX, F5NED, F5MYR,
F3CJ, F8AHQ, F6KJU, F5KAZ, F6KMB,
F6KTM, F8KGS, le REF, Wikipédia, et beau-
coup de monde de bonne volonté.

Les articles qui composent ce bulletin sont
l'œuvre de leurs auteurs, et n'engagent que leur
responsabilité.

Afin d'éviter les crédits photos non-renseignés,
incluez l'indicatif à la fin du nom de fichier
SVP ! Merci !

Le mot du président

par Michel F5UMP



Bonjour à toutes et à tous.

Me voilà élu président de l'ARAN59, et pour la première fois, je dois rédiger notre édito. Ce n'est pas facile pour moi, HI...

Le beau village de Rumegies (c'est le mien...) nous a accueillis le 6 avril pour nos AGO – AGE qui se sont déroulées dans une ambiance sympathique. L'Assemblée a élu son nouveau Conseil d'Administration. Le repas qui a suivi nous a permis de partager un moment agréable entre copains. Quand ce bulletin CQ59 paraîtra, les vacances approcheront, en même temps que les Field Days, et les contests d'été. Tout ceci est un bon moyen pour rapprocher les copains et d'occuper les bandes.

En juillet, n'oubliez pas de contacter l'indicatif spécial TM800B à Bouvines, cette activation est organisée avec le soutien de l'ARAN59 sous l'impulsion de Sébastien F-60345 et Philippe F5MYR.

À Lille, le relais est en bonnes mains, et sera prochainement à nouveau pleinement fonctionnel. Je crois que chacun sera reconnaissant du travail effectué.

Notre ami Jean-Louis F1SIU nous proposera en septembre une sortie de groupe au musée des Télécommunications et de la Radio à Marcq-en-Barœul, Je vous y retrouverai avec plaisir.

73 de Michel **F5UMP**.

Petites Annonces

F8CMR vend

- **Antenne HF9V avec l'option TBR-160-S**

pour le 160 m. Matériel neuf, jamais installé, dans son emballage d'origine. Prix à débattre 473 €.

Dominique

tél. 03 27 88 29 16 ou f8cmr@free.fr

F6GEL vend

- **Antenne 9 éléments 144 MHz** 30 €.
- **Antenne 50 MHz 5 éléments** 50 €.
- **Poste de soudure à l'arc professionnel** tri/mono 220 V monté sur roulettes genre caddy intensité 250 A, masque marteau verres de rechanges et baguettes 2,5mm et 3,15mm, câble de masse et pince : faire offre.

- 2 oscilloscopes état neuf pas servi + fréquencemètre ECT, alim Tono 550 avec écran. Le tout à voir sur place.

Eduard OCHLIK 41, rue Henri Reignault
59100 ROUBAIX.

f6gel@numericable.fr Tél. 03 20 75 87 94

F61112 vend

- **Scanner DJ-X30E Alinco**

Récepteur scanner portatif compact 0.1 à 1300 MHz en continu
état neuf, 100 €

Patrick CANLER F61112,
396 Rue Salvador Allende 59830 Cysoing
F61112swl@gmail.com
tél. 06 11 26 37 17

Agenda Chti'OM

07 au 08 juin
14 au 15 juin
14 au 15 juin

15 juin
21 au 22 juin
05 au 06 juillet
05, 06 et 27 juillet
19 au 20 juillet

02 au 03 août
17 août
14 septembre

06 au 07 septembre
13 au 14 septembre

24 sept au 6 octobre
04 au 05 octobre
19 octobre
21 oct au 04 novembre
01 au 02 novembre

15 au 16 novembre
16 novembre
07 décembre
12 au 13 décembre

21 décembre

QSO
Les lundis et jeudis

Les mardis et vendredis
Tous les jours
Tous les jours

Championnat de France THF 144 MHz au 47 GHz 14h00-14h00 TU
DDFM 50 MHz 16h00-16h00 TU
Championnat de France TVA portions TVA bandes 438 MHz et plus 1800-1200 TU
Journée nationale des Moulins
IARU Région 1 50 MHz – Mémorial F8SH – 14h00-14h00 TU
Rallye des Points hauts 144 MHz à 47 GHz 14h00-14h00 TU
Opération Bouvines 2014
Bol d'Or des QRP – Trophée F8BO
144 MHz à 47 GHz 14h00-14h00 TU
Concours d'Été 144 MHz à 47 GHz 14h00-14h00 TU
Trophée F8TD 1296 MHz à 47 GHz 04h00-13h00 TU
Visite du Musée des Télécommunications et de la Radio à Marcq-en-Barœul
IARU Région 1 VHF 144 MHz 14h00-14h00 TU
IARU Région 1 TVA portions TVA bandes 438 MHz et plus 18h00-12h00 TU
Prévision de trafic de Joël F3CJ depuis Kathmandu au Népal
IARU UHF 432 MHz à 47 GHz 14h00-14h00 TU
Concours de courte durée 432 1296 2320 MHz – 05h00-10h00 TU
Prévisions de trafic de Joël F3CJ depuis Kathmandu au Népal
IARU Région 1 VHF CW – Mémorial Marconi
144 MHz – 14h00-14h00 TU
REF 160m – Trophée F8EX – 1,8 MHz – 17h00-07h00 TU
Concours de courte durée 144 MHz – 06h00-11h00 TU
Concours de courte durée 144 MHz – 06h00-11h00 TU
National TVA décembre portions TVA bandes 438 MHz et plus 18h00-12h00 TU
Concours de courte durée CW décembre 144 MHz – 06h00-11h00 TU

QSO
Le QSO Départemental ARAN59 Didier Gaudé sur le relais de Lille le lundi et le jeudi à partir de 20 heures 45.
Fréquences
• VHF 145,212.5 MHz,
• UHF 430,075 + 1,6 MHz.
Nous vous y attendons nombreux.
QSO du Chtimi Club à 09h30 sur 3,640 MHz
Réseau des OM du Nord le Petit Quinquin à 07h00 sur 3,659 MHz
QSO Yves Mourisse F1HPN à 08h00 sur 3,697 MHz

VOS INFOS INTÉRESSENT LES OM ET SWL, FAITES-NOUS EN PART POUR LES INSÉRER ICI ET SUR LE SITE WEB ! MERCI À CEUX QUI FONT CIRCULER LES INFOS !

Assemblée générale ordinaire de l'ARAN 59

À Rumegies le 6 avril 2014, Compte-rendu de séance.

Ouverture de l'assemblée.

L'Assemblée générale ordinaire de l'ARAN59 de l'année 2014 est déclarée ouverte à 10 heures.

Chères YL, chers OM, chers SWL, bonjour, je vous souhaite bienvenue à l'Assemblée générale ordinaire de l'ARAN59.

Tout d'abord, nous allons avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés, et leurs familles et amis :

- Claude Boussemart F-17736 de Lomme, fidèle membre, nous a quitté le 31 juillet 2012, nous l'avons malheureusement appris fin mars 2013.
- Gustave Hermel F1CBH est décédé le 17 janvier.
- La mère de Kriss F8AHQ est décédée fin mars.
- Madame Claudette Roussel, mère de Jean-Marie F1OXM est décédée le 13 avril.
- Alain DECAVEL F9MN est décédé le 27 mai.
- La mère de Bruno F4FIU est décédée en septembre.
- René Bussy F5AXG est parti dans le monde des SK en septembre.
- Maurice Coustenoble F8WA est décédé en septembre.
- Jean-Luc Haccart F4RTO nous a quitté le 8 octobre.
- Claude Bouckaert F5LKF est décédé le 8 novembre.
- Anne-Marie Duthilleul-Lasson épouse de Jean-Michel F6AJA est décédée le 19 novembre.
- Mme Bataille épouse de Patrick F6HSJ est décédée en novembre.
- Marcel Riche ON9CDR est décédé le 17 mars 2014. Marcel était l'ancien président du RC ON7RY de Binche.

L'ARAN59 et son CA adresse ses sincères condoléances aux familles et aux proches.

Nous allons maintenant respecter une minute de silence pour nos disparus.

Maintenant, nous allons nous présenter afin de rendre plus conviviale cette assemblée et que

l'on puisse mettre un visage et un prénom sur un indicatif.

◇ Chacun d'entre nous se présente à l'assemblée.

Je voudrais vous demander d'accueillir Bernard de F5INJ, Président du REF80, avec qui nous entretenons une relation privilégiée afin de partager nos expériences et éventuellement construire des projets communs.

Présentation du rapport moral et projets.

Le 19 janvier 2013, nous avons dégusté la traditionnelle galette des Rois à la MDA de Tourcoing, moment convivial comme de coutume, Raymond a distribué les dernières QSL en sa possession aux OM présents, et Jean-Louis a encaissé quelques cotisations. Nous avons profité d'être sur place pour aller visiter le RC Didier Gaudé en préparation de la vente du matériel et de sa dissolution.



Nous avons tenu une réunion de CA après la Galette des Rois. Sujets abordés : Registre associatif ; point financier ; diffusion de la plaquette de promotion ; évolution de nos statuts suite à la modification de ceux du REF-Union ; promotion auprès des nouveaux indicatifs ; modifications bancaires ; assurance ; infos de RC dans le bulletin ; rédacteur en chef du CQ59.

Michel de F5UMP et moi avons représenté l'ARAN59 à l'AG du REF80 le 14 avril, accueil très convivial. Je pensais faire une démo SDR,

mais le temps et l'espace nous ont manqués, affaire remise...

Notre Assemblée générale s'est tenue le 21 avril à Saint-Hilaire-sur-Helpe, les divers comptes rendus ont été insérés dans le CQ59 de juin.

Lors de cette AG, les diplômes et les trophées pour des membres absents ont été pris en charge par des OM de bonne volonté pour leur rapatrier, merci à eux.

Jean-Louis F1SIU a présenté l'après-midi des T-shirts avec un écusson ARAN59 en broderie. Plusieurs d'entre vous étant intéressés, des commandes ont été passées.

Le 2 juin, Jean-Louis F1SIU ayant fait le déplacement à Rue dans la Somme, a pu remettre les amitiés de l'ARAN59 au REF80 et l'ADRASEC80 présentes conjointement sur un stand à la fête communale.

La réunion du CA le 15 juin à Rumegies a permis de coopter Patrick F1042SWL, devenu depuis F-61112, au CA. L'élection du BE a été réalisée : Hugues F4FXO président, Michel F5UMP vice-président, Philippe F5MYR secrétaire, Patrick F10425-SWL secrétaire adjoint, Jean-Louis F1SIU trésorier. Franck F4FHM et Daniel F-60131 sont administrateurs.

Jean-Louis a rendu visite le 1er juillet au club ICE F8KHU de Marpent à l'occasion de la fête de mon Moulin. Il en a profité pour remettre des cartes QSL. Il s'est rendu le 2 juillet à Cambrai pour remettre des T-shirts ARAN59 à René F5AXG, Marie-Lise F4AXF, Jean-Marc F1ELA.

Le 12 juillet, le Radio-Club Didier Gaudé F8KOT a tenu une assemblée générale extraordinaire à Templeuve, j'ai été invité pour représenter l'ARAN59. Les membres du RC ont voté la dissolution, l'ARAN59 a été désignée comme donataire de l'actif, à charge à l'ARAN59 de l'utiliser pour le subventionnement des Radio-Clubs du 59 et les RC rattachés.

Le 25 juillet, Hugues et Jean-Louis étaient sur le parvis de la gare de Roubaix pour un rendez-vous avec Jean-Pierre F4ARB et Patrick F6HSJ. Pour remettre au premier deux T-shirts ARAN59 pour lui et son frère, et un nouveau trophée du Challenge QSL à Patrick.

Courant juillet, Hugues a reçu le chèque de réversion du REF d'un montant de 375,56 €. La réversion étant de 2,29 € par membre du REF-Union, membre de droit de l'ARAN59, radioamateurs du Nord ou ayant demandé le rattachement à notre Établissement Départemental, le nombre de ces membres est de 164.

Début août le CA a statué favorablement à une demande de subvention du RC F8KGN pour compléter la station.

Le 21 septembre : Philippe F5MYR et Hugues F4FXO étaient aux portes ouvertes du RC du Tournais ON5RC.

Le 6 octobre : Jean-Louis F1SIU rendait visite à ICE-F8KHU pour sa porte ouverte.

Le 22 octobre : Rendez-vous entre Jean-Louis et le RC F8KGS à Aulnoye-Aymeries où les membres du radio-club ont pris possession du mât que l'ARAN59 leur a offert.

Le 8 novembre : Réunion à Hérin entre Hugues et Jean-Louis pour mise à jour de documents de l'association.

L'assemblée générale F5KOU 2013, c'était le 07 décembre, c'est Gilles F4HCA qui me l'a rappelé, j'y ai représenté notre association, l'accueil a été, comme de coutume, à la hauteur de ce que nous pouvions espérer.

Courant décembre, nous avons mis au point l'organisation de la dégustation de la Galette des Rois et des prochaines assemblées générales ordinaire et extraordinaire, la galette des Rois a été savourée à Rumegies ainsi que les AG de ce jour, grâce à l'investissement de Michel F5UMP. Nous avons fourni un travail conséquent et consistant de préparation des nouveaux statuts de notre association.

Notre bulletin CQ59 se porte bien, la présentation, le format, la couleur lui ont permis d'être plus attrayant. Ces efforts sont dus grâce à Pascal F5AJG qui l'imprime, Sébastien F-60345 qui en fait la maquette et la photocomposition, Patrick F-61112 rédacteur en chef qui en assure l'assemblage et la composition. Jean-Louis F1SIU en assure l'envoi électronique et postal.

Nous demandons votre participation pour le remplir de vos articles, sur la vie des radio-clubs, de votre station, de vos activités et montages. Ce bulletin est le vôtre et nécessite votre engagement. Merci à tous les contributeurs de l'année 2013, mais aussi à ceux déjà de cette année. Les infos contenues dans notre bulletin ne doivent pas se borner aux activités de l'ARAN59 et à ses membres, mais à toutes celles du 59 et du voisinage qui ne manqueraient pas de vous intéresser.

Projets d'activité.

Les membres du Conseil d'Administration ont à cœur de continuer l'action de notre association, en particulier d'animer la vie de la communauté radioamateur, de soutenir les actions de la promotion du radioamateurisme, d'aider les radio-clubs dans la mesure de leurs besoins et de nos possibilités, de maintenir et d'aider à faire évoluer les relais et les balises en restant à l'écoute des équipes qui en assure l'entretien, la maintenance et l'amélioration, de favoriser le rapprochement des radioamateurs pour développer l'esprit d'entraide, enfin d'être à l'écoute de tous les membres de notre communauté.

Rapport financier. (COMPTE ET BUDGET EN ANNEXE PAGE 27)

Jean-Louis de F1SIU va maintenant vous présenter les comptes et bilans 2013, budget 2014, bilan adhésions et cotisation 2015.

Bilan financier année 2013.

En tant que trésorier de l'association, je vous présente le bilan de l'année 2013, le budget prévisionnel 2014, ainsi que la proposition de cotisation pour 2015.

La présentation a évolué pour respecter les recommandations suivant les normes de comptabilité des associations et de l'utilisation du plan comptable associatif. Ainsi les anciens postes de dépenses et recettes sont devenus des comptes de charges et produits, entraînant le détail d'anciennes lignes qui étaient fusionnées, et en fusionnant d'autres. Ce qui n'enlève rien à la précision de la présentation.

Nos charges se sont élevées à 3054,53 € et nos produits à 3956,65 €, nous donnant un résultat positif de 902,12 €. Mais il faut considérer que ce résultat synthétique doit être pondéré par le versement à l'ARAN59 du fond associatif du radio-club F8KOT Didier Gaudé de Tourcoing. Le liqui-

dateur Jean-Marie Roussel a désiré affecter ce fond dans le but d'aide aux radio-clubs du département, ce fonds n'est donc pas dédié ni en investissement, ni en fonctionnement à l'ARAN59. Ce fond a déjà permis lors de l'exercice 2013 à l'aide aux radio-clubs. Il a servi également à régler les derniers frais de F8KOT à la maison des associations de Tourcoing où il avait ses locaux. Ainsi, ce compte s'établit à $989,59 - 392,00 = 597,59$ € au 31 décembre et reporté en 2014.

Notre résultat propre est donc de $902,12 - 597,59 = 304,53$ €.

Ce bon résultat s'établit sur le fait que nous avons eu peu de demandes de subventions, de licences, et des frais de bulletin CQ59 en baisse grâce à Pascal F5AJG notre nouvel imprimeur, baisse de charges non prévue au budget prévisionnel de 2013. Ce résultat positif est de bon augure pour affronter l'année 2014.

Vous noterez le compte de charges, frais de site internet qui représente les frais du nom de domaine propre de l'ARAN59, puisque notre association a migré son site et s'est doté d'un nom de domaine propre souscrit auprès d'OVH. Ces frais seront annuels.

Le compte de produits intérêts du Livret bleu associatif est à zéro, car la date de valeur étant le 1er janvier 2014, il apparaîtra sur le compte de résultat 2014, ceci pour suivre les normes comptables. Le compte de charges AG et réunions adhérents comprend les frais de réunions, mais aussi le règlement des repas d'AG. Les encaissements des réservations de repas sont indiqués au compte de produits AG.

L'actif de fin d'exercice 2009 était de 5190,39 €, 2010 de 5636,13 €, 2011 de 6167,77 €, 2012 de 6109,91 €, celui de 2013 est de 7012,03 € comprenant le report de subvention affectée F8KOT, et de $7012,03 - 597,59 = 6411,44$ € sans ce fond.

Budget prévisionnel 2014.

Le budget prévisionnel 2014 reprend également la présentation suivant les normes comptables associatives.

Nous avons un compte de charges maintenance des relais et balises conséquent, il correspond au provisionnement pour l'achat de deux nouveaux transceivers pour la rénovation du relais du beffroi de Lille.

Cette dépense sera assurée sur notre fonds asso-

ciatif propre, qui nous permet l'auto garantie des infrastructures et des rénovations. Notre fond est en augmentation de 23,5% par rapport à 2009, soit 4,3% à l'année (hors fond F8KOT) et permet cette charge de maintenance sans de réelles difficultés.

Ce budget s'établit sur une ou des subventions que nous sollicitons, justifiées par la maintenance du relais. À noter que le nouveau président du REF nous a assuré de recevoir une demi-rétrocession au titre de 2013, l'association nationale s'étant modifiée en juillet.

Vous noterez que les frais de restaurant et d'encaissements pour l'AG ne sont pas repris, ne pouvant connaître au moment de l'établissement de ce budget prévisionnel établi début janvier, la participation. Ce qui n'impacte pas le résultat, car il s'agit d'une charge égale au produit.

Ce budget prévisionnel est suffisamment équilibré avec un déficit de 2 €, en acceptant une baisse de notre fond associatif, qui était globalement en légère progression ces dernières années.

Ce compte de résultat et le bilan de l'exercice 2013, le budget prévisionnel 2014, sont soumis à l'avis de l'Assemblée générale. Au vu de ces mêmes informations, je propose de ne pas changer le montant de la cotisation de base pour 2015, et de la laisser à 19 € comme actuellement. Cette cotisation de base est proposée à l'avis de l'Assemblée générale.

Le nombre de cotisants était de 146 en 2009, 137 en 2010 et 2011, 135 en 2012, 101 en 2013. Le nombre de membres est en nette baisse. Elle s'est notablement accrue en 2013, liée en partie au non-renouvellement des adhésions promotionnelles gratuites des nouveaux licenciés,

mais aussi de membres qui n'ont pas indiqué leurs raisons. Nous déplorons aussi quelques décès. Au 27 janvier 2014, 62 cotisants étaient à jour. À ce jour, 92 membres sont à jour de cotisation.

Le trésorier, Jean-Louis VERHULST, **F1SIU**.

Votes du rapport moral, du bilan financier, de la cotisation 2015.

Le bulletin de vote comportant tous les votes de cette assemblée ne sera collecté qu'après le vote pour les candidats au CA.

Avis et vote pour faire postuler l'ARAN59 comme Association Locale auprès du REF.

Les associations locales du REF sont des associations de radioamateurs ou des radio-clubs qui passent une convention avec le REF. Elles représentent le REF au niveau local, ce qui permet de diffuser les informations émanant du REF et de remonter les informations locales, les questions et les suggestions des radioamateurs ainsi que d'exposer au REF les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Nous procédons ensuite au vote sur les bulletins de vote.

Désignation d'un délégué auprès du REF. Discussion sans vote.

L'assemblée vote, sur le bulletin, dans l'une des lignes restée libre, la proposition auprès du REF d'un délégué local, après demande de volontaire, Jean de F4CNK est venu me voir pour proposer sa candidature, je la soumettrai à la réunion du CA qui doit suivre.

Adoption des modifications du règlement intérieur.



Lors de l'Assemblée générale extraordinaire qui va suivre, nous serons appelés à nous prononcer, par vote, sur l'adoption des nouveaux statuts. Si ces statuts sont adoptés, il nous faudra modifier notre règlement intérieur de manière à rendre l'ensemble cohérent. Vous avez toutes et tous eu les documents exposant la proposition de statuts et la proposition de règlement intérieur.

Aussi, je vous demande de voter oui ou non, ou de vous abstenir, sur la question suivante : au cas où les statuts que nous vous proposons sont adoptés, devons-nous aussi adopter le règlement intérieur que nous vous proposons ?

Vote sur le bulletin de vote.

Remises de distinctions.

Parole à Jean-Louis de F1SIU. Voici les distinctions remises lors de l'assemblée :



Challenge QSL :

Partie OM :

- SWL F-60345 diplôme et trophée challenge
- F0 F0HBJ diplôme
- HF CW F6BBQ diplôme et trophée challenge
- HF Phonie F2LG diplôme
- HF Machines F5AXG diplôme

Partie RC :

- HF CW F8KKH diplôme
- HF Phonie F8KGS diplôme
- HF Machines F8KGS diplôme et coupe challenge

Coupes Concours ARAN59 :

Championnat de France CW OM 2013 F8EEQ
Championnat de France Phonie OM 2013 F6BXD
Championnat de France Phone multi-op 2013
TM5E (RC Cappelle-la-Grande)
Mérites au RC de Cappelle-la-Grande et au RC
Jean Bart pour leur activité commune de TM5CD.

Jean-Louis incite les participants aux concours, même s'ils sont dilettantes, d'envoyer leurs log à l'administrateur du concours, même si ils n'ont fait qu'un QSO, car des OM du département, même bien classés au niveau national, ne peuvent pas recevoir de coupe étant seuls classés, le fait de participer augmente le nombre de participants, et il devient cohérent de récompenser le premier.

Parole aux radio-clubs et aux gestionnaires des infrastructures relais et balises et des radio-clubs.

Franck de F4FHM nous informe que le radio-club F6KTN, radio-club de l'Avesnois, situé à Berlaimont, se propose d'installer un relais sur la bande des 6 m, la bande des 50 MHz, puisque maintenant les relais sont autorisés sur cette bande. Il est aussi en projet et travaux de réalisation le passage du relais F1ZSK en mode DSTAR.

Action de l'ARAN59 pour l'achat de deux transceivers FM pour le relais de Lille, ils ont été réceptionnés courant janvier. La logique est en cours d'amélioration, projet de DSTAR home-made, le projet d'une interconnexion Echolink, d'une voie duplex en VHF. Je donne l'info concernant la restructuration de la CNRB, les infos dans le Radio-REF de mars.

Il n'y a plus de perturbation entre le relais et les autres utilisateurs du beffroi. Le sujet du HAM-NET est abordé, avec les antennes 2,4 et 5 GHz, mais les responsables techniques n'osent pas trop «remuer» les responsables techniques de la mairie de Lille de peur qu'il y ait une réaction négative concernant l'installation du relais et de ses antennes sur le beffroi. De même, on ne désire pas trop solliciter les services administratifs concernant la convention qui est signée entre le responsable administratif du relais et la mairie, nous avons demandé à Jean-Pierre de F1FPC de se procurer une copie de cette convention afin de modifier notre contrat d'assurance, mais l'affaire reste délicate.

Un grand merci à l'équipe technique, Farnouche de F4CWF et Hervé de F4CYI pour leur investissement et leur présence parmi nous pour nous donner des informations bien utiles à notre connaissance des problèmes rencontrés et les solutions qu'ils ont apportées.

La question de la possibilité d'écoute de l'Echolink par les SWL est posée par Sébastien, affaire à suivre.

Questions et motions transmises au bureau.

Aucune question ou remarque n'a été transmise

au bureau.

Élection des candidats pour le tiers renouvelable des membres du conseil d'administration.

Présentation des candidats :

- Sébastien, SWL, maquettiste du CQ59
 - Patrick, SWL, administrateur coopté en 2013, rédacteur en chef du CQ59
 - Hugues FE2211 ; je ne me représenterai pas au poste de président, mais je me présenterai au poste de secrétaire
 - Philippe F5MYR explique qu'il ne se représente pas, douze ans au CA lui semblent suffisants et il désire «passer la main» aux plus jeunes, il indique qu'il restera à la disposition de l'association pour apporter son aide.
- Collecte des bulletins de vote.

Questions diverses.

Subventions pour la maintenance et l'amélioration du Relai de Lille.

La maintenance et l'amélioration du Relai de Lille ont demandé des fonds, nous avons prévu une dépense de 800 euros. Devant le montant conséquent de cette somme, nous avons cherché des subventions. Plusieurs associations se sont abstenues de nous aider, s'appuyant sur leurs statuts, mais, dans nos démarches, trois OM se sont proposés de verser une contribution : Jean-Claude Richy, SWL du Pas-de-Calais, nous a versé une subvention de 300 € ; j'ai pour ma part sollicité une subvention personnelle auprès de l'UNARAF (Union Nationale des Aveugles Radioamateurs de France), d'un montant de 150 €, que j'ai intégralement reversé à l'ARAN59 pour subvention pour le relais de Lille ; Éric Provost, F6FIU de Villeneuve-d'Ascq nous a versé une subvention de 50 €. Nous tenons à remercier les généreux donateurs de cette subvention spécifiquement affectée au subventionnement du relais de Lille. J'en profite pour souligner l'intérêt de disposer de rensei-

gnements techniques de l'évolution du relais, et des difficultés qui engendrent des dépenses pour sa maintenance et son évolution, j'ai utilisé ces informations pour motiver les donateurs. Il faut aussi remercier Jean de F0GNK pour le prêt d'un transceiver VHF et la mise à disposition sur son site internet personnel des informations concernant les travaux sur le relais de Lille et leur évolution en cours. Nous remercions Hervé de F4CYI et Farnouche de F4CWF de leur présence et de leur présentation de l'évolution du relais et de l'état actuel des travaux de rénovation.

Formulaire de sondage proposé par Sébastien.

Un petit formulaire de sondage, dont nous devons l'idée à Sébastien F-60345, vous a été remis à votre arrivée. Vous pourrez le déposer dans la boîte prévue à cet effet à la fin de cette AGO.

Projet d'activité radioamateur à Bouvines.

Bouvines, projet présenté par Sébastien F-60345, activité dans un terrain en limite de Bouvines les 5, 6 et 27 juillet. L'équipe est en train de se constituer

Appel à volontaires pour le dépouillement des votes.

Les scrutateurs sont : Jean-Marie F1OXM, Fleuranne F0HBJ, Jean-Louis superviseront le dépouillement.

Clôture de l'assemblée.

Nous vous proposons une pause avant d'ouvrir l'assemblée générale extraordinaire.

La séance est levée à 11 heures 50.

- Le rapporteur de séance : Hugues GERVAIS, F4FXO, secrétaire de l'ARAN59.
- Le président : Michel ARIMANE F5UMP

Résultats

des votes de l'AGO de l'ARAN59

Vote	Résultat
Rapport Moral	adopté
Bilan financier	adopté
Cotisation 2015 de 19 euros	adoptée
Association Locale du REF	adopté
Nouveau Règlement intérieur	adopté
F4FXO Hugues Gervais, administrateur	élu
F-61112 Patrick Canler, administrateur	élu
F-60345 Sébastien SCHAKMAN, administrateur	élu
Délégué local	adopté
La composition du bureau est reprise dans la fiche descriptive de l'ARAN59, en fin de bulletin	

Assemblée générale extraordinaire de l'ARAN59

À Rumegies le 6 avril 2014.
La séance est ouverte à midi.

Nous sommes maintenant réunis pour l'Assemblée générale extraordinaire de l'ARAN59, cette AGE est motivée par la nécessité de modifier nos statuts suite aux modifications de ceux du REF-Union, devenu REF.

En effet, nous étions Établissement Départemental du REF-Union. Ainsi les adhérents du REF-Union du département et ceux qui ont voulu se rattacher au 59 étaient "membres de droit", ils n'étaient pas tenus d'adhérer à l'ARAN59 en tant que « cotisants », mais ils avaient le droit de voter pour les membres de notre Conseil d'Administration. Depuis la modification des statuts du REF, ils ne sont plus membres de l'ARAN59 depuis juillet 2013, sauf s'ils sont cotisants.

La modification proposée de nos statuts ne changera rien au fonctionnement de la distribution des QSL, qui est un service du REF, basé sur des QSL-managers bénévoles répartis sur la France, et dont le REF décide de l'organisation, en confiant aux QSL-managers d'en assurer la gestion locale.

Notre AGE n'a qu'un point à l'ordre du jour, aussi, nous allons nous prononcer, à main levée, sauf si il y a contestation majoritaire sur ce mode de scrutin, sur la question suivante :

Êtes-vous favorables aux modifications des statuts de notre association, comme présentés et délibérés à cette AGE ?

Le texte de nos éventuels futurs statuts peuvent être amendés, c'est-à-dire que des modifications peuvent être proposées avant le vote de leur adoption.

Sur demande de l'assemblée, Jean-Louis de F1SIU lit le projet des nouveaux statuts mis au vote d'approbation ou de réprobation lors de cette AGE.

Avez-vous, avant le vote, des amendements à proposer ?

- Aucun amendement n'est proposé par l'assemblée.

Puis, nous procédons maintenant au vote de l'adoption de nos nouveaux statuts. S'ils sont adoptés, le règlement intérieur sera modifié en conséquence, l'assemblée générale ordinaire ayant voté pour l'accord de sa modification.

Êtes-vous d'accord pour voter à main levée ?

- L'assemblée se manifeste à l'unanimité pour le vote à main levée.

Êtes-vous favorables aux modifications des statuts de notre association, comme présentés et délibérés à cette AGE ?

- Sont présents dix-huit membres de l'ARAN59 à jour de cotisation, le vote est "oui" à l'unanimité.

Cette AG extraordinaire se termine.

Je vous remercie pour votre participation, et je vous propose de partager le pot de l'amitié.

Ensuite, ceux qui ont décidé de partager le repas proposé se retrouveront au restaurant en face de la salle.

La séance est levée à 12 heures 15.

Le rapporteur de séance :
Hugues GERVAIS, secrétaire de l'ARAN59.

Le président :
Michel ARIMANE F5UMP

Les assemblées générales et extraordinaires de l'ARAN59 ont été suivies par un repas, dans une ambiance de convivialité et de chaleureuses retrouvailles.

Compte rendu

du «carnaval sur les ondes» du Radio Club Jean Bart TM6C

Du 1er au 15 mars les opérateurs du radio club F6KMB ont réalisé un peu plus de 500 QSO en SSB et CW dont une majorité de stations françaises sur 40m. Pour respecter la tradition dunkerquoise, le trafic a été réalisé en tenue de carnaval !

La QSL spéciale est prête et nous répondrons avec plaisir à tous. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du carnaval.

73 de **F6BBQ**.



Station météo F8KHU (MARPENT)

Suite à une des tempêtes que notre région a encore connue il y a quelques mois, le maire de la commune de MARPENT a sollicité les membres du radio-club pour savoir s'il était possible de mesurer la vitesse du vent. Les assurances demandent parfois hors cas de catastrophe naturelle de justifier que des rafales ont été relevées et sont à l'origine de dégâts matériels.

Après une courte période de réflexion, il fut décidé de donner suite et de ne pas se tenir à ne mesurer que la vitesse du vent.

La station météo made in F8KHU est capable de :

- mesurer la vitesse du vent
- donner la direction instantanée et moyenne du vent
- mesurer la quantité de pluie tombée sur 24h
- mesurer la pression atmosphérique
- mesurer la température extérieure

L'ensemble des données est ensuite enregistré sur une carte SD toutes les 5 secondes chaque jour.

Une carte de plusieurs giga-octets permet facilement un archivage sur plusieurs années.

L'extrapolation sur un tableau permet alors de tracer des courbes plus précises et détaillées.



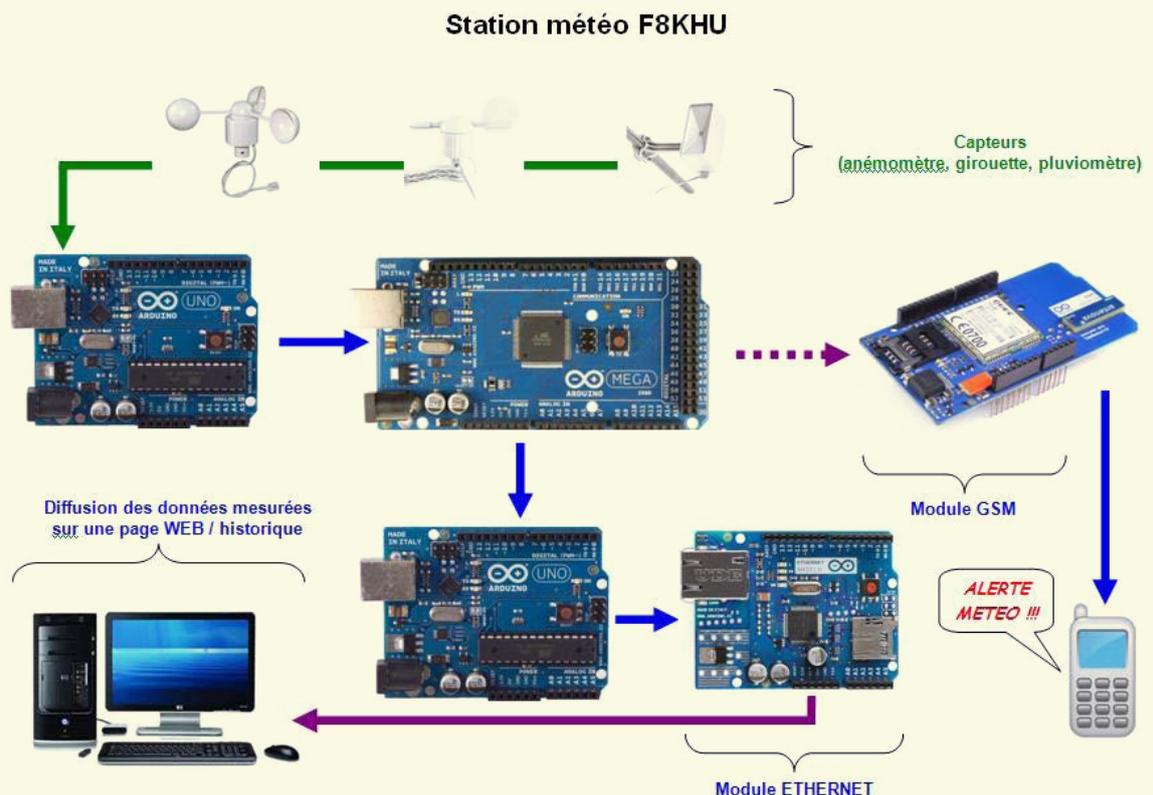
La station est bâtie autour de deux microcontrôleurs ARDUINO(1). Ces microcontrôleurs, issus de la société ATMEL, sont programmables à travers un logiciel open source gratuit, édité par une société italienne.

Les différents capteurs nécessaires à l'acquisition de mesures sont ensuite connectés aux ARDUINO qui transforment les signaux électriques en informations claires.

Il y a deux ARDUINO qui composent cet ensemble :

- un ARDUINO, de type UNO, qui fait les mesures grâce aux capteurs qui y sont reliés et
- un second ARDUINO, de type MEGA qui lui, stocke les données et affiche les résultats sur un écran TFT couleur et tactile.

Les capteurs ont été approvisionnés via le web auprès



de différents sites marchands.

Ceux-ci n'ont évidemment aucune prétention scientifique cependant ils sont à tout fait capables de donner des mesures relativement précises.

Les récentes tempêtes de vent ont parfaitement été vues par notre anémomètre qui à alors affiché les pics de vent mesurés.

Au vu de la démocratisation des écrans tactiles du même type que ceux issus des GSM par exemple, nous avons connecté un shield(2) qui permet de connecter un écran tactile de 3,2" et un socket pour accueillir une carte SD qui fera office de disque dur pour la sauvegarde des données enregistrées.

Il est prévu dans les semaines qui viennent, d'envoyer les données mesurées sur une page web dédiée aux mesures effectuées depuis la station météo. Chacun pourra alors visualiser localement les différents relevés effectués.

Une alerte par SMS ou par mail pourra être aussi développée sur besoin pour activer en cas d'alerte météo le plan communal de secours de la commune de MARPENT.

voir ici : http://f8khu.perso.neuf.fr/pcs/accueil_036.htm (**minu.me/cv42**)

Un shield GSM équipé d'une carte SIM et un autre ETHERNET pourront tout à fait envoyer des SMS ou des mails.

La communication avec le NET sera faite avec un troisième ARDUINO (de type UNO) qui lui sera dédié.

L'ensemble des communications entre les différents ARDUINO et capteurs est assuré en RS232 et par câble ETHERNET.

□ Pourquoi avoir utilisé trois ARDUINO pour cet ensemble ?

Le tarif sur les sites WEB marchands est extrêmement attractif (coût faible) et nous avons eu le plaisir de construire à l'aide du web, un code source qui fonctionne et qui permet de bâtir la station progressivement en ajoutant pas à pas un nouveau composant ou une nouvelle fonction. La station représente un investissement en matériel d'environ 120 euros et nécessite environ 150 heures de développement.

Cette station n'a aucune prétention si ce n'est de pouvoir informer facilement les citoyens Marpentois sur les relevés météo notamment en cas de tempête.

Code source par F4GPC Claude et SWL Nicolas, récit et description F4EPU David.

□ 73 de **F8KHU**.

(1) ARDUINO : d'incroyables possibilités !

Tout est possible avec les modules ARDUINO
Il embaque des microcontrôleurs AVR de cher ATMEL est ce programme en C++
Développé en open source et open hardware,
tous est disponible sur le net et facile d'utilisation !

Allez voir sur le net les différents modèles ARDUINO, vous serez étonné de ses possibilités.

(2) shield : un shield est une platine électronique que l'on connecte directement sur la 'platine mère' de l'ARDUINO. Ils existent des centaines de shield différents conçus pour de nombreuses applications.



Un ch'ti OM et sin shack : F-60345

Pour continuer cette rubrique, suivre et connaître les opérateurs et SWL de l'ARAN59, j'écris cet article sur ma découverte du radio amateurisme.

Comme vous l'aviez supposé à travers la mise en page du CQ59 et le « renouvellement » du site web que j'ai réalisés, l'informatique fait partie de mes passions premières. C'est en parcourant un Warez (des contenus numériques protégés par les lois du copyright, mais diffusés illégalement sur des forums) dans la rubrique logicielle que je suis tombé nez à nez avec un décodeur de morse. Curieux de comprendre, je me souvins que mon père possédait un récepteur SSB (Sony ICF-SW7600G), et c'est par ce biais que l'écoute décimétrique m'est venue.

Finalement, je tombe dans la potion magique des ondes courtes, et je découvre, au fil de mes lectures internet, un univers tellement vaste, passionnant et intrigant que seule la radio pouvait procurer.

Je n'en reste donc pas là, je découvre l'étendue de « la chose », que j'aurais aimé découvrir plus tôt quand je vous entends parler de radio Saint-Lys par exemple, où d'avoir suivi les transats en solitaire. Et au final voir disparaître bon nombre

d'émissions au fil des années ...

Après les radios broadcasts, j'écoute aux maximums toutes les composantes de la radio, des basses fréquences aux UHF.

Liste non exhaustive

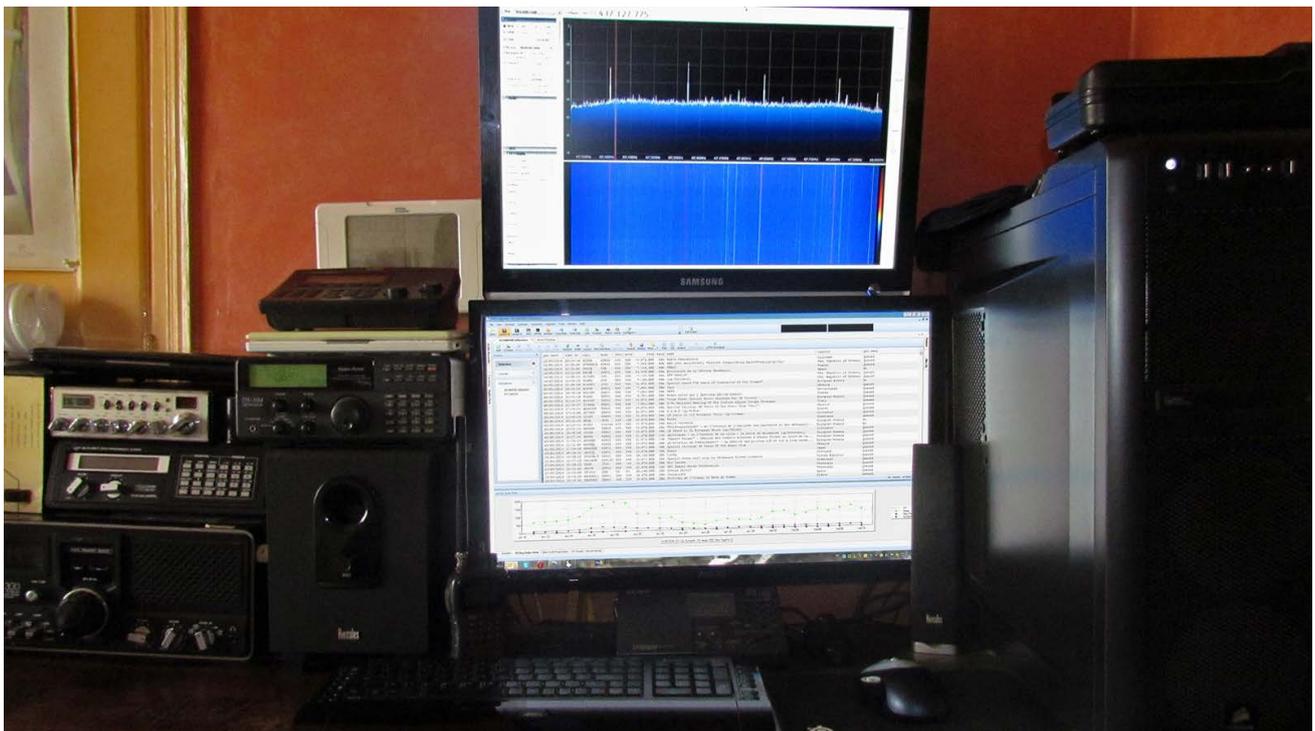
- LF : outre les stations AM, les stations horaires, les balises non directionnelles (NDB), le QRSS...

- MF : la radiodiffusion, les stations pirates, le trafic maritime GMDSS et Navtex...

Il en va de même pour les autres bandes et les radioamateurs : Phonie, FAX, RTTY, PSK, JT65, Feld Hell, ROS, SSTV, EasyPal...etc.

- Pour la VHF et UHF qui reste incontournable, commencée par l'écoute des astronautes de la station spatiale internationale (ISS) (cela m'aurait fait « triper » (sic) de les entendre durant mon parcours scolaire), le trafic aérien (sans plus), les satellites artificiels. Ma première écoute d'un satellite météo NOAA, à trois heures du matin, l'entendre arriver doucement avec l'effet Doppler sur sa transmission, sur un scanner des plus basiques. Je n'avais rien décodé, mais j'en ai encore des frissons !

Il est temps que je vous présente mon matériel,



rien de bien transcendant, mais le principal est de prendre plaisir à vous écouter :

- HF :
 - ce fameux Sony ICF-SW7600G, puis un Realistic DX-300 et pour finir un récepteur Radio Shack DX-394.
 - Antenne long-fil balun 1/9, antenne PA0RDT MiniWhip, dipôle mono bande.
- VHF-UHF :
 - Uniden USC-230, Uniden UBC278CLT avec sortie discriminator (NOAA) et une clé SDR-RTL pour l'écoute des relais, des balises satellites, les ballons sondent
 - avec la plus simple des discônes et une antenne portable Yagi 70 cm faites maison.

Je remercie l'ARAN59 pour son ouverture d'esprit, toutes mes demandes ou interrogations ne sont jamais restées vaines. J'ai donc décidé d'y adhérer et d'apporter mon soutien depuis plus de trois ans.

Mes projets : recevoir de l'ATV ou D-ATV et commencer à réviser pour passer la licence et pou-

voir enfin faire du DX.

Autres passions : l'astronomie (télescope Skywatcher 150/750), le cinéma francophone des années 60 aux années 90 (oui je sais, c'est très ciblé, de la nouvelle vague jusqu'à la fin des années dites transgressives), maquettisme, et surtout, je reste curieux de tout.

☐ 73 Sébastien **F-60345**



Jupiter du 24 octobre 2013 en digiscopie

Tutoriel diffusion sans fil du son pc vers sa chaîne hi-fi

À la demande de mon père, je lui ai installé un dispositif pour écouter tous les sons de la sortie haut-parleur du PC sur n'importe quelle chaîne hifi par transmission Wi-Fi. Je vous en expose le principe sur ce schéma :



Son du PC vers le telephone en wifi
Protocole UPnP (http://fr.wikipedia.org/wiki/Protocole_UPnP)



Serveur UPnP / DLNA grâce au
téléphone portable ou tablette.
(application Android)

Matériel :

Un ordinateur de bureau avec Wi-Fi ou PC portable, une chaîne hi-fi, un téléphone portable ou tablette Android Wi-Fi, un câble jack ou RCA.

Étapes :

- Installer sur votre téléphone ou tablette l'application BubbleUPnP (Chromecast/DLNA) en allant sur Google Play ou utiliser ce QR Code , celle-ci créera un ser-

Diffusion sans fil du son de son PC vers une chaîne hifi



veur UPnP http://fr.wikipedia.org/wiki/Protocole_UPnP (**minu.me/-upnp**), d'autres équivalents sont disponible sur Android ou iPhone

- Installer ce logiciel sur votre PC Stream What You Hear en suivant ces étapes <http://www.streamwhatyouhear.com/fr/guide-de-demarrage/> (**minu.me/-swyh**). Celui-ci vous permettra de vous connecter au serveur UPnP

- Lancer l'application Android, cliquer sur devices et choisir Stream What You Hear puis cliquez sur Now Playing.
- Cliquer droit sur le logo Stream What You Hear, et choisir votre périphérie (serveur créé par le téléphone)
- Lancez n'importe quel son (pas seulement de la musique), votre téléphone va alors diffuser la source audio.
- Il suffira de brancher celui-ci sur votre chaine hifi par jack-jack ou jack-RCA

Cet article relève plus de la domotique que du radio amateurisme, mais il vous permettra de l'adapter selon vos besoins.

☐ Mes meilleurs 73, Sébastien F-60345

Commémoration de la bataille de BOUVINES TM800B

TM800B : La préparation des festivités commémoratives de la bataille de Bouvines suit son cours.

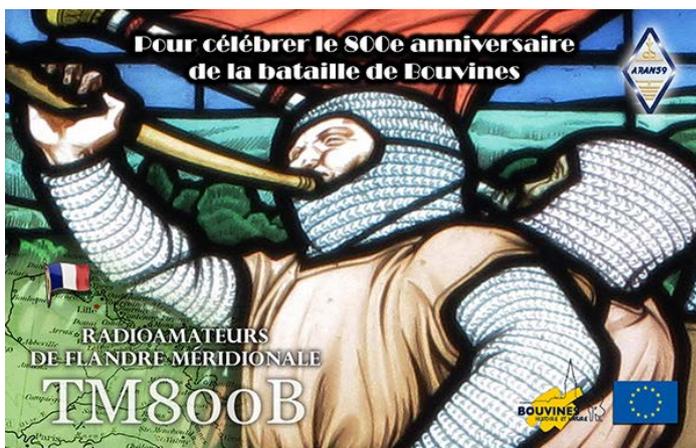
Une équipe franco-belge commémorera les 800 ans de la Bataille de Bouvines durant le mois de juillet. Elle est composée de Bruno F4AVA, Philippe F5MYR, Ludovic F4GMM, Lionel F4GOG, Christian F8AHQ, Éric F5SSM, René F6HSH, Philippe ON7PH, Jean ON4PE, Christian ON4HM, Claude ON4FCT. Assistés de Pascal ON3MA, Claude ON3HCT et de F-60345.

Nous diffuserons l'information sur les ondes courtes depuis une pâture située :

1100, rue d'Infière 59830 BOUVINES,
sur la route en direction de Gruson.

<http://minu.me/-bouvines>
GPS 50.592004, 3.196918

Un grand merci à Bruno F4AVA, qui nous a trouvé un endroit adapté à nos activités, pour pouvoir opérer dans de bonnes conditions : petit parking, ballades pédestres à côté, campagne fleurie ...
Les dates sur Bouvines sont le 5, 6 et 27 juillet (nos amis de Tournais seront particulièrement



présents le samedi 5 juillet) et les organisateurs sont Philippe F5MYR et Sébastien F-60345

Partager, échanger et ouvrir notre activité au « monde civil » est notre priorité, l'occasion est d'autant plus intéressante qu'elle réunira une multitude d'animations organisée par l'association Bouvines 2014, elle-même intéressée par notre rassemblement. Nous comptons alors sur vous pour venir nous saluer et profiter des activités sur Bouvines lors de l'activation, pour vous et votre famille. <http://www.bouvines2014.fr/les-projets-association/>

Tout contact radio sera accompagné d'une carte QSL, envoyée seulement via le Bureau du R.E.F, F-60345 en sera le QSL manager.

Merci à l'ensemble des personnes, physiques ou morales, pour leurs renseignements et leurs aides, à ceux qui soutiennent de près ou de loin notre projet.

☐ 73 de Sébastien **F-60345** et Philippe **F5MYR**

<http://www.aran59.fr/bouvines-2014>

Voyage radio amateur et haute montagne au Népal

de Joël F3CJ

« Je vous transmets ce message afin de vous informer de la mise en ligne de notre blog consacré à notre voyage radio amateur et haute montagne au Népal dans l'Himalaya. Blog : <http://f3cjnepal.wordpress.com/>

Ce voyage d'une durée de 6 semaines se déroulera du 23 septembre au 5 novembre 2014.

Je vous invite si vous le désirez à nous suivre dans cette nouvelle aventure et à laisser vos commentaires sur notre blog.

Merci pour votre attention et au plaisir de vous lire ou de vous contacter (pour les radioamateurs depuis KATHMANDU).

Vous pouvez sans aucune modération diffuser cette information aux personnes qui seraient intéressées. Merci.

Cordiales salutations **F3CJ** – Joël. »

Informations prises sur le blog de Joël F3CJ avec son aimable autorisation :

Il ne s'agit pas d'une "expédition radio", mais d'un trafic radio possible avant et après un trek au Népal, de 17 jours et 170 km autour du Manaslu (8163 m).

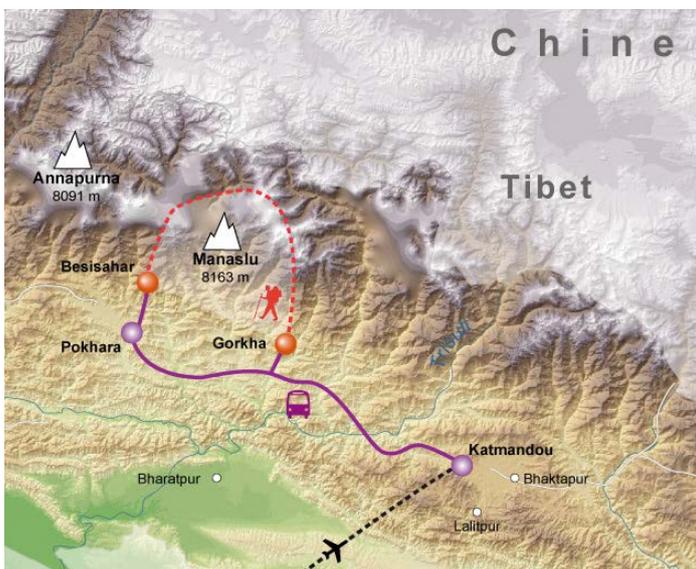
Joël prévoit de pouvoir trafiquer en BLU uniquement, sur 20 m (+/- 14,200 MHz) et 17 m (+/- 18,130 MHz probablement) depuis Kathmandu. Dates prévues du

24 ou 25 septembre au 06 octobre avant le trek, et du 21 ou 22 octobre au 4 novembre au retour. Ses vacances seront fonction de son temps libre, de la propagation, et pourront être perturbées par des impondérables. Son antenne sera une verticale. Joël espère obtenir l'indicatif 9N7CJ.

Suivre les préparatifs et de plus d'informations : <http://f3cjnepal.wordpress.com/>

Rappelons que Joël est un ancien du Nord et depuis longtemps dans le Pas de Calais (donc un chti bientôt au Népal), et qu'il est allé sur le Mont Blanc à trois reprises (TV9CEE en 92, F8UFT en 90, et F3CJ-8 en 2012).

☐ Jean Louis **F1SIU**



Ondes électromagnétiques, limites réglementaires

Le décret n° 2002-775, du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications décrit les valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques

NOR : INDI0220135D

URL de la page pour accéder au texte intégral du décret : <http://www.legifrance.gouv.fr/af-fichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000226401>

(minu.me/-decret)

Texte nébuleux s'il en est... Heureusement, 2 OMs expérimentés dans ce domaine ont écrits des articles explicatifs sur le sujet, reproduits ci après avec leur aval.

Notes de F6GPX :

Pour des calculs précis adaptés aux contraintes des radioamateurs, voir l'article de F5NGZ paru dans Radio-REF n° 778 de juin 2005 (pages 28 et 29) : à partir des intensités de champ (champ E) du tableau du 2.2.A ,reproduit ci-dessous. A. - Niveaux des champs

GAMME de fréquences	E(V/m)	H(A/m)	B(μT)	DENSITÉ de puissance équivalente en onde plane Seq (W/m2)
0-1 Hz	-	3,2 x 104	4 x 104	-
1-8 Hz	10 000	3,2 x 104/f2	4 x 104/f2	-
8-25 Hz	10 000	4 000/f	5 000/f	-
0,025-0,8 kHz	250/f	4/f	5/f	-
0,8-3 kHz	250/f	5	6,25	-
3-150 kHz	87	5	6,25	-
0,15-1 MHz	87	0,73/f	0,92/f	-
1-10 MHz	87/f1/ 2	0,73/f	0,92/f	-
10-400 MHz	28	0,073	0,092	2
400-2 000 MHz	1,375 f1/ 2	0,003 7 f1/ 2	0,004 6 f1/2	f/200
2-300 GHz	61	0,16	0,20	10

selon la fréquence utilisée (données en gras), la distance au-delà de laquelle le champ est inférieur

à la valeur limite d'exposition au public est donnée par la formule suivante :

$$D = \sqrt{(30 \times \text{PIRE})} / E$$

ou encore : $D = 7 \times \sqrt{\text{PAR}} / E$

avec

D = distance limite en mètre (distance entre l'antenne et le public dans la direction du rayonnement maximal de l'antenne),

E = champ électrique généré (en V/m),

PIRE = puissance isotropique rayonnée équivalente (en W),

PAR = puissance apparente rayonnée (en W).

Autre approche : sachant que $D = \sqrt{(30 \times \text{PIRE})} / E$, alors $E = \sqrt{(30 \times \text{PIRE})} / D$, ce qui donne la valeur théorique du champ électrique (en V/m) en fonction de la puissance PIRE et de la distance entre l'antenne et le lieu de mesure. Le terme « $\sqrt{(30 \times \text{PIRE})}$ » est la force cymo-motrice exprimée en V qui détermine, lorsque l'on prend en compte la distance par rapport à l'antenne, le champ électrique (en V/m). Ainsi, une antenne isotrope alimentée par un émetteur de 1 kW produit une force cymo-motrice de 173 V ($\sqrt{[30 \times 1000]} = 173$) et donc un champ de 173 V/m à 1 m, de 17,3 V/m à 10 m, de 1,73 V/m à 100 m, etc. Pour plus d'informations sur l'origine des formules citées ci-dessus et issues du calcul de la puissance rayonnée par unité de surface, voir la rubrique « Comment ça marche ? » de Radio-REF de juin 2013, pages 40 et 41.

Ces formules sont parfaitement adaptées aux niveaux de **champs lointains**, lorsque l'onde est « formée », c'est-à-dire à plus de 10 longueurs d'onde de l'antenne où il n'existe plus que le champ électromagnétique rayonné.

Dans la zone de **champ proche** (zone de Rayleigh, à moins d'une longueur d'onde) ou dans la zone de formation du champ (zone de Fresnel), il n'existe malheureusement pas de formules car tout dépend de la forme de l'antenne et de où on se trouve par rapport à celle-ci... Mais les mesures montrent que ces formules peuvent servir d'approximation grossière, même si on est situé à proximité immédiate de l'antenne. De plus, comme nous sommes proches de l'antenne, la mesure effectuée à l'aide d'un champ-mètre sera faussée car elle prendra en compte les champs électrostatiques et magnétostatiques qui ne sont

pas rayonnés et qui ne font pas l'objet de décret 2002-775.

Exemples :

PIRE = 820 W en 3,6 MHz

(500 W dans un dipôle qui a un gain théorique de 2,15 dBi = $500 \text{ W} \times 1,64 = 820 \text{ W PIRE}$) : sur 3,6 MHz, $E = 87 / \sqrt{F} = 87 / \sqrt{3,6} = 87 / 1,9 = 46$; $D = \sqrt{(30 \times 820)} / E = 157 / 46 = 3,41$ mètres (500 W dans un dipôle tendu à 6 mètres du sol respecte donc la limitation de l'exposition au public)

PIRE = 4000 W en 14 MHz

(500 W dans une antenne de 9 dBi, soit une Yagi 4 éléments) : sur 14 MHz, $E = 28$; $D = \sqrt{(30 \times 4000)} / 28 = 346 / 28 = 12,4$ mètres (dans la direction du « tir » de l'antenne)

PIRE = 4000 W en 144 MHz

(100 W dans une antenne de 16 dBi, soit une Yagi de 18 éléments) : sur 144 MHz, $E = 28$; $D = \sqrt{(30 \times 4000)} / 28 = 345 / 28 = 12 \text{ m}$ (dans la direction du « tir » de l'antenne)

PIRE = 10 kW en 432 MHz

(100 W dans une antenne de 20 dBi) : sur 432 MHz, $E = 1,375 \times \sqrt{432} = 1,375 \times 20,8 = 29$; $D = \sqrt{(30 \times 10000)} / 29 = 550 / 29 = 19 \text{ m}$ (dans la direction du « tir » de l'antenne)

PIRE = 2 W en 860 MHz

(téléphone portable en pleine puissance, antenne sans gain. En mode GSM, le téléphone émet 1/8ème du temps tous les 1/217ème de seconde et, une fois la communication établie, adapte sa puissance en fonction des conditions de réception du relais, ce qui fait dire aux constructeurs de GSM que la puissance moyenne PIRE est au maximum de 0,25 W) : sur 860 MHz, $E = 1,375 \times \sqrt{860} = 1,375 \times 29 = 40$; $D = \sqrt{(30 \times 2)} / 40 = 7,7 / 40 = 0,1925 \text{ m}$ (soit environ 20 cm, ou 24 mm en prenant 0,25 W comme puissance de référence)

PIRE = 20 kW en 1296 MHz

(100 W dans un groupement d'antennes de 23 dBi) : sur 1296 MHz, $E = 1,375 \times \sqrt{1296} = 1,375 \times 36 = 49,5$; $D = \sqrt{(30 \times 20000)} / 49,5 = 775 / 49,5 = 16 \text{ m}$ (dans la direction du « tir » de l'antenne)

PIRE = 100 mW sur 2.450 MHz

(puissance maximum rayonnée par une « box Wi-Fi ») : sur 2450 MHz, $E = 61$; $D = \sqrt{(30 \times 0,1)} / 61 = 1,732 / 61 = 0,028 \text{ m} =$ moins de 3 cm de l'antenne qui est située généralement au centre du boîtier en plastique.

PIRE = 200 kW sur 10 GHz

(10 W dans une parabole de 1 mètre de diamètre ayant un gain de 43 dBi) : sur 10 GHz, E

$= 61$; $D = \sqrt{(30 \times 200000)} / 61 = 2449 / 61 = 40$ mètres (dans la direction du « tir » de la parabole).

Le tableau du 2.2.A fait aussi référence à d'autres valeurs limites. On rappelle que la valeur des champs E et H est liée par l'impédance du milieu de propagation, soit 377 ohms. On peut vérifier que le rapport E / H est proche de 377 à partir de 150 kHz. D'autre part, pour la colonne du champ d'induction magnétique (B) dans l'air et si B est exprimé en μT , on a la relation : $B = 1,2566.H$ ($B = \mu_0.\mu_r.H$). Enfin, pour la densité de puissance (en W/m^2), il suffit de multiplier le champ électrique (E en V/m) par le champ magnétique (H en A/m). Si on reste dans les limites pour une valeur, les autres valeurs resteront elles aussi dans les limites puisqu'elles sont liées.

Les données chiffrées ci-dessus montrent que la distance au-delà de laquelle le champ est inférieur à la limitation pour une exposition au public est faible quelles que soient les bandes utilisées et la PAR de l'installation. De plus, cette distance est souvent minorée par le fait que l'antenne se trouve généralement en hauteur et que les lobes de rayonnement dans le cas des antennes directives visent l'horizon et non pas le sol.

□ Jean-Luc FORTIN **F6GPX**,

<http://f6kgl-f5kff.fr/radioamateur/index.html>

Notes de F5NED sur les valeurs réglementaires des ondes électromagnétiques

On connaît depuis des décennies les effets sur l'homme des rayonnements électromagnétiques de forte puissance. Des personnes travaillant au voisinage d'antennes et d'émetteurs ont pu recevoir des quantités importantes d'énergie radioélectrique, les effets sur le corps humain ont pu être observés et quantifiés, ainsi que les conséquences biologiques parfois néfastes. Aujourd'hui on équipe ces travailleurs de combinaisons les couvrant entièrement et faisant office de cages de Faraday.

On distingue 2 grandes catégories de rayonnements électromagnétiques :

- les rayonnements non-ionisants, en dessous des rayons ultra-violets, qui ont principalement des effets thermiques sur les tissus humains.
- les rayonnements ionisants (ultraviolets, rayons X et gamma), qui peuvent provoquer des modifications au niveau des cellules.

Les applications radio actuelles sont situées dans la première catégorie. Voici les bases de la réglementation sur l'exposition aux ondes élec-

tromagnétiques, qui s'applique dans le cas où des personnes sont soumises au rayonnement non-ionisant permanent ou non d'une antenne d'émission.

Base d'établissement des limites réglementaires

Selon la Commission Internationale pour la Protection contre les Rayonnements Non Ionisants (ICNIRP, site internet où sont disponibles les documents de référence : <http://www.icnirp.de>, lorsqu'on soumet un corps humain à des rayonnements électromagnétiques de faible puissance et qu'on l'augmente progressivement, on observe à partir d'une certaine valeur un léger échauffement du corps, et les mécanismes de thermorégulation interviennent, comme quand on passe de l'ombre au soleil, ou que l'on est exposé à un flux de chaleur intense (soleil, radiateur de chauffage, four, ...).

On a déterminé par expérience qu'un rayonnement électromagnétique provoquant une absorption de puissance de 4 W/kg provoquait au bout de 30 minutes un échauffement du corps inférieur ou égal à 1°C (on rappelle que 4,18 J = 1 calorie = quantité d'énergie nécessaire pour élever d'un degré centigrade la température d'un litre d'eau). En dessous de cette puissance, on n'observe pas d'effet physiologique significatif mesurable.

C'est cette puissance spécifique absorbée de 4 W/kg appelée DAS (Débit d'Absorption Spécifique) que l'on a retenue comme base pour l'établissement de limites réglementaires d'exposition.

Limites réglementaires de DAS

Pour la population en général, on a fixé un coefficient de sécurité de 50 et défini en France une limite d'exposition permanente de 80 mW/kg.

Pour les travailleurs soumis au cours de leur activité professionnelle à un rayonnement, on a retenu un coefficient de sécurité de 10 et défini dans l'Union Européenne une limite d'exposition de 400 mW/kg.

Valeurs des limites de champ électrique

A partir de ces limites, compte-tenu des propriétés physiques des ondes (relation champ électromagnétique et puissance) et de la capacité d'absorption du corps humain (qui dépend de la longueur d'onde, de l'effet d'antenne et des pertes), on a défini des champs électromagnétiques limites selon la fréquence.

Chaque pays décide de ses propres limites réglementaires pour la population en général. En France, le document de référence est

le décret 2002-775 du 3 mai 2002 (NDLR : référence en début de l'article précédent). Pour les travailleurs, les limites sont fixées par la Directive Européenne 2004/40/CE du 29 avril 2004.

Distances de précaution

Connaissant la puissance d'un émetteur, sa fréquence d'émission et les caractéristiques de son antenne, on peut calculer la distance nécessaire, appelée distance de précaution, au-delà de laquelle le champ électromagnétique est inférieur à la limite réglementaire. Voir les exemples de calcul ci-dessus.

Exposition partielle de la tête, du tronc et des membres

Lorsque l'exposition est localisée à la tête, au tronc ou aux membres (jambes et bras), on a considéré que l'on pouvait retenir des puissances d'absorption spécifiques plus élevées, car s'appliquant à des masses du corps petites, plus facilement refroidies par la circulation sanguine. D'où dans le cas de la population en général des valeurs :

- 25 fois plus fortes soit un DAS de 2 W/kg pour la tête ou le tronc (ce qui signifie que l'on retient un coefficient de sécurité de 2)

- 50 fois plus fortes soit un DAS de 4 W/kg pour les membres (le coefficient de sécurité est annulé)

Pour les téléphones portables c'est cette limite de 2 W/kg qui s'applique, que l'on obtient pour une puissance moyenne de 150 mW et une distance du téléphone à la tête de l'ordre de 10 millimètres. Le champ électromagnétique dans les tissus proches de l'antenne s'élève dans ces conditions à environ 200 V/m (à 900 MHz) et à 300 V/m (à 1.800 MHz) – selon modèle de champ lointain - lorsque le téléphone émet à sa puissance maximale, ce qui est rare (mise en fonction (notamment lors de la saisie du code PIN), grande distance de l'antenne relais, conditions de non dégagement, intérieur de bâtiment ou de véhicule, ...).

Chacun peut se poser la question du bien-fondé de cette limite réglementaire 25 fois plus élevée pour la tête que pour l'ensemble du corps, et décider, dans de mauvaises conditions de communication, de tenir le téléphone un peu plus éloigné de la tête ou d'utiliser un kit piéton pour abaisser le champ dans les tissus du cerveau. Il est vrai que, sans cette exception, les téléphones portables ne pourraient pas être collés à l'oreille...

□ Pierre Louis CASSOT **FSNED**

Assemblée générale du ra- dio-club de RUE (Somme)

Le 13 avril, nous étions plusieurs OM et YL venus du Nord, pour l'assemblée générale du REF 80, à Rue. Il y avait Hugues F4FXO, Jean-Louis F1SIU avec Corinne, et moi-même Michel F5UMP avec Patricia. Une vingtaine d'OM du département 80 étaient présents.

C'est toujours un plaisir de retrouver chaque année nos amis et voisins de la Somme, dont le président Bernard F5INJ est un ch'timi originaire de Cambrai, qui est parti sur la côte picarde à l'heure de la retraite.

Nous avons assisté à l'assemblée générale extraordinaire qui a décidé l'application de leurs nouveaux statuts, puis l'assemblée générale annuelle qui a donné lecture du rapport moral et du rapport financier.

Ensuite le président Bernard F5INJ nous a parlé d'un nouveau local offert par la municipalité de Rue. Et l'assemblée a décidée d'en faire le radio-club du REF 80 (indicatif F6KVJ), et d'y rapatrier le matériel se trouvant encore au local d'Amiens, inutilisé depuis plusieurs années.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité, nous sommes allés visiter ledit local. Celui-ci fait

36 m², a été refait à neuf, et le chauffage et l'électricité seront fournis gratuitement. L'installation de diverses antennes ne pose aucun problème. Il est prévu d'y prodiguer des cours de formation, afin d'aider ceux qui voudraient obtenir leur licence radioamateur, ainsi que les OM F0 qui souhaiteraient améliorer leurs connaissances techniques, afin d'obtenir la licence F4. Pour cela, le radio-club sera ouvert chaque samedi après-midi, et sur demande un ou deux soirs en semaine. De plus, les OM auront la possibilité de trafiquer en décamétrique, en VHF, en UHF, et même de participer aux contests. Je suis sûr qu'un tel projet ne peut qu'encourager à venir à Rue et que chacun aura plaisir à y rencontrer l'équipe si sympathique du REF 80. Personnellement, malgré la distance, je serai heureux d'aller à l'inauguration prévue en septembre.

□ **F5UMP** Michel



80e assemblée du radio-club du Nord de la France

Le dimanche 9 mars 2014 a été organisée la 80e assemblée générale du Radio Club du Nord de la France F8KKH dans les locaux de la Fédération des Associations Laiques de Roubaix qui nous héberge. Ce club est le plus ancien de la région puisqu'il existe depuis 1920. C'est 94 années de dévouement à la cause du Radio amateurisme.

Ont été présents :

M. Hugues Gervais président de l'Association des Radio Amateurs du Nord (ARAN59) notre institution régionale de tutelle.

M. Jean-Louis VERHULST, trésorier de l'ARAN 59

M. Raymond Terrier, du service QSL de l'ARAN 59

M. Jean BURIE, Vice-Président de la FAL qui nous héberge.

M. Jean Michel DEGAND, F4CXC, président, administrateur de la FAL.

M. Michael JUGNON, F4GBW Vice-Président du RCNF chargé des diplômes et concours.

M. Jean GONS, Président d'Honneur de l'ARAN 59, trésorier.

M. Marc Antoine LARIVIERE, F5RKU, secrétaire, administrateur de la FAL.

M. Michel ALTAZIN, F8BGG, membre actif & son épouse.

M. René BARA, F6HSH, membre actif.

M. Patrick BATAILLE, F6HSJ, membre actif

M. Franck FERRAND, F0GVI, membre actif

M. Jean Marie MOREL, F1UIX, membre actif.

M. Édouard OCHLICK, F6GEL, membre actif.

M. Jean Pierre ROUSSEAUX, F4ARB, membre actif.

Mme Thérèse Gons, épouse de Jean.

M. Roger ROUSSEAUX, frère de Jean-Pierre

Soit 18 participants, dont 14 votants. QUORUM ATTEINT.

10H05 prise de parole pour le début d'AG par Marc F5RKU

10H10 prise de parole de Jean-Michel F4CXC

À l'ordre du jour, le rapport Moral repris l'historique de notre club, de ses activités passées, des plus de 5000 opérateurs radio formés depuis sa création, en 1920, de son évolution et surtout, de ses disparus pour lesquels une minute de silence et de recueillement fut consacrée.

- Adopté à l'unanimité des membres votants

10H20 prise de parole par Mickael F4GBW

Le rapport d'Activités mit l'accent sur nos participations aux activités et manifestations locales, à notre activité accrue dans les concours, et dans les modes de transmission numérique, ou encore à l'organisation du salon SARANORD.

- Adopté à l'unanimité des membres votants

10 h 29 prise de parole par Jean F6FBE

Le rapport financier révéla un équilibre stable, conforme aux années antérieures, de 196,25€ d'excédent.

- Adopté à l'unanimité des membres votants

10H30 prise de parole de Marc F5RKU pour les questions diverses

- Saranord :
 - Pour Saranord on doit payer une caution de 100€
 - Plage horaire est-ce la bonne ?
 - Est-ce utile d'accepter encore des stands étrangers ?

Jean-Louis : remarque qu'en général la salle se vide vers 16 h 30, mais que cette année, ce fut plutôt vers 14 h. La clôture annoncée du salon à 18 h est tardive, surtout le dimanche.

Il demande si la salle est remplie et si l'on a refusé des exposants ?

Hugues : remarque que dans les autres salons, les visiteurs partent tous vers 15 h également.

Raymond : donne raison de vouloir réduire la plage horaire, propose également 15 h, comme c'est souvent le cas dans de plus gros salons.

Il souligne l'intérêt d'accepter la présence de stands professionnels en plus des stands de brocante pure.

Il propose d'inviter des associations de la FAL au salon Saranord.

Concernant l'augmentation des prix du sandwich et boissons à 2,50, il y a accord de la part de tous.

- Investissement de nouveau matériel
- Transceiver à changer : il est proposé soit de le réparer, soit d'en acheter un nouveau
 - On peut demander une subvention pour financer cet achat auprès de l'ARAN 59
- Question sur la participation du club aux journées du patrimoine
 - l'UBA lance aussi des démonstrations sur la télégraphie ... voir pour prendre contact avec ceux-ci.
 - Se pose la question de savoir si le REF possède des expos que nous pourrions utiliser à cette occasion.
 - Il pourrait aussi être utile de contacter F6AJA
- Proposition d'action avec une école pour faire une démonstration radio et électronique
- Nous avons aussi été sollicités par une association roubaisienne « Détournement » pour intervenir dans les centres sociaux de Roubaix sur le thème de la radio

Enfin, à la décision du bureau et applaudi de tous,

- Nomination de Jean Gons au titre de membre d'honneur

Renouvellement du bureau :

Il est bien sûr rappelé que toute personne qui le souhaiterait est la bienvenue pour rejoindre le bureau.

Le bureau a été conforté dans sa mission. Aucun démissionnaire ne s'est signalé cette année. L'assemblée générale propose donc le renouvellement de chaque membre dans leur fonction actuel.

Sans nouveau candidat,

- le bureau est reconduit dans ses fonctions à l'unanimité

Le président rappela que tous les Oms et SWL sont les bienvenus en notre association pour participer aux réalisations en cours, ou en lancer de nouvelles, ou tout simplement discuter, à l'occasion de l'ouverture du club, les mercredis, de 18 h à 20 h, et samedi, de 14 h à 16 h, au 20.rue de Lille à Roubaix. Le club est également ouvert les dimanches, de 10h00 à 12h00. Il aide à la formation et cette année la réussite d'un nouvel indicatif, en la personne de Daniel, F4GYA est appréciée.

En outre, le site Internet <http://www.f8kkh.org> reprend ces divers éléments et publications permettant à moindres frais un suivi de tout ce qui est entrepris. Un appel a été lancé pour que chacun participe à la vie du Site qui doit devenir une Vitrine des activités et de la communication du club.

Nous sommes aussi présents sur le site de la FAL que nous souhaitons voir se développer et y avons déposé une plaquette de promotion de nos activités.

Un pot de l'amitié clôtura cette assemblée, permettant de nombreux échanges entre participants.

Siège social : 68 rue Jules Guesde 59963 Croix cedex

Adresse postale : RCNF - B.P.104 – 59963 Croix cedex

Locaux : FAL de Roubaix - 20 rue de Lille – 59100 Roubaix

Contact email : rctf8kkh@gmail.com

Jean Michel DEGAND, **F4CXC** Président du RCNF

Marc Antoine LARIVIERE, **F5RKU** rédacteur, Secrétaire du RCNF

Rubrique à Blabla

Par Jean-Louis F1SIU, envoyez vos potins à f1siu@radioamateur.org

VISITE ORGANISÉE DU MUSÉE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE LA RADIO À MARCQ EN BAROEUL



L'ARAN59 organise une visite de groupe le 14 septembre à 15h00.

Les inscriptions se prennent auprès de Jean-Louis F1SIU, par email f1siu@radioamateur.org ou par courrier postal dès à présent. Indiquez vos noms, prénoms, indicatif, et nombre de personnes qui feront la visite. Votre réponse avant le 13 août pour réservation de l'ARAN59 auprès du musée.

Le prix par adhérent à jour de cotisation à l'ARAN59 est de 2,00 €, et 2,50 € pour les non-adhérents. Paiement au trésorier le jour de la visite en espèces : faites l'appoint SVP !

Voir le site ici : <http://museetelecom5962.fr/museetelecom5962/accueil.html>

RUBRIQUE : EUN CHTI OM ET SIN SHACK

Nous recherchons des OM pour participer à cette rubrique, et pour présenter son shack. L'idée lancée par Patrick F-61112 étant de mieux se connaître ainsi que de connaître parfois le parcours de chacun. Alors à vos plumes, clavier, et appareils photos, nous attendons votre article !

SUR LE WEB

- <http://www.aran59.fr/>
- Sujet intéressant de ICE F8KHU de Marpent : L'implication des radioamateurs dans un PCS Plan Communal de Sécurité. http://f8khu.perso.neuf.fr/pcs/accueil_036.htm (**minu.me/cv43**)
- <http://f8khu.perso.neuf.fr/pcs/Files/cadregal.pdf>
- <http://f8khu.perso.neuf.fr/pcs/Files/procedure.pdf> (**minu.me/cv44**)
- F8AHQ/P hiver 2014 dans le Jura : <http://f8ahq.blogspot.fr/p/hiver-2014.html> (**minu.me/cv45**)
- Le relais de Lille a aussi sa rubrique sur le site de l'ARAN59 : <http://www.aran59.fr/relais-de-lille>
- Le site du RC F6KJU a changé d'adresse : <http://f6kju.hambox.fr/f6kju/index.php> (**minu.me/cv47**)
- Le site du RC F5KAZ a changé d'adresse : <http://www.f5kaz.fr/wordpress/>
- On trouve le site du RC F6KMB ici : <http://hamexam.free.fr/index.php?lng=fr> (**minu.me/-f6kmb**)
- On trouve le site du RC F6KTM ici : <http://f6ktm.free.fr/>

- Tableau des diffusions du bulletin F8REF : <http://f8ref.ref-union.org/retransmission.php>
- Portail dédié aux activités hyper sur le site du REF via menu principal «Technique» ou directement par : <http://hyper.r-e-f.org>
- Un nouveau logiciel pour la réception DAB. Puissant, facile et ergonomique, seul problème, on perd les drivers Zadig de nos clés SDR-RTL malheureusement. Voici le lien : <http://www.ukwtv.de/cms/downloads-aside/281-dab-player-von-andreas-gsinn.html> (**minu.me/cv48**)
- A voir ou à revoir (1939) : http://dxing.at-communication.com/en/radio-hams_film/ (**minu.me/cv49**)
- Programmation de TRX : <http://chirp.danplanet.com/projects/chirp/wiki/Home> (**minu.me/cv4a**)
- FabLab sur Lille : <http://www.fablabilille.fr/?q=freelab> (**minu.me/-fab**)
- Les moyens techniques tv et radio sur Paris-Roubaix : <http://www.youtube.com/watch?v=PPw4opPBRjE> (**minu.me/cv7h**)

Merci aux contributeurs.

SILENT KEY

- Marcel Riche ON9CDR est décédé le 17 mars. Marcel était l'ancien président du RC ON7RY de Binche. Ses obsèques ont eu lieu le 19 mars à Waudrez. De nombreux amis OM et de ON7RY étaient présent aux funérailles.
- Mauricette épouse d'Edouard F6GEL est décédée

le 8 avril après plusieurs semaines d'hospitalisation, les obsèques de Mauricette ont eu lieu le lundi 14 avril en l'église Saint Jean-Baptiste à Roubaix.

L'ARAN59 et son CA adressent ses sincères condoléances aux familles et aux proches.

LE CA DE L'ARAN59

- 22 février : Hugues F4FXO représentait l'ARAN59 à l'AG du RC de Cambrai F8KGS.
- 23 février : Hugues, Jean-Louis F1SIU, Philippe F5MYR, représentaient l'ARAN59 à Saranord organisé par le RCNF F8KKH à Croix. Raymond F4DDQ était présent pour la distribution des cartes QSL.
- Février et mars : préparation des différents documents pour les assemblées. Commande et récupération des derniers T-shirts chez le brodeur à Taisnières-sur-Hon. Jean-Louis F1SIU commande et récupère les trophées chez notre fournisseur à Maubeuge.
- 9 mars : Hugues et Jean-Louis représentaient l'ARAN59 à l'AG du RCNF F8KKH à Roubaix. Raymond était aussi présent avec les cartes QSL à distribuer.
- 6 avril : Nos AGO et AGE se sont bien déroulées. La réunion de CA le jour même a permis la constitution du nouveau bureau.
- 13 avril : l'ARAN59 était représenté à l'AG du REF80 à Rue par Michel F5UMP, Hugues et Jean-Louis. Le nouveau CA a acté la modification du siège de l'association pour ARAN59, Michel Arimane, 60 rue Delannoy, 59226 Rumesies.
- Fin avril courant mai : Les différentes démarches de mise à jour de l'association ont été faites auprès de la préfecture, de la banque, de l'EDF, de la MAIF, de la MDA.
- F5MYR a représenté l'ARAN59 à l'enterrement de Mauricette la femme d'Edouard, F6GEL. Les radio-mateurs représentaient une bonne partie de l'assistance.

OCCASION D'INDICATIFS SPÉCIAUX

Chers OM et responsables de radio clubs, cette année 2014 permet quelques occasions d'opérer avec des indicatifs spéciaux :

- Parution de l'outil du logarithme népérien par Neper (Napier) en 1614 (il y a 400 ans), voir : http://fr.wikipedia.org/wiki/John_Napier
- 21 septembre : Journée Internationale de la Paix, et 10 décembre : Journée Internationale

des Droits de l'Homme. Et pour 2015, Charles Féry, né en 1865 (150 ans en 2015), voir :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_F%C3%A9ry
L'ARAN59 ne lance pas d'activité proprement dite sauf si un certain nombre d'OM sont intéressés (contactez nous), mais si vous êtes partant, les licences seront subventionnées.

LE RELAIS DU BEFFROI DE LILLE

L'équipe en charge de la maintenance travaille sur la logique et son électronique. Cette dernière sera financée par l'ARAN59. Les composants étaient en cours d'acquisition en avril et mai, et le prototype devrait bientôt être en test sur table.

BIBLIOTHÈQUE

Shortwave listening handbook (Harry I Helms 1987) : Un livre de formation très complet pour SWL, qui traite depuis le choix du récepteur, de son utilisation, de ses vraies caractéristiques (utiles), de ce qui peut s'écouter, de propagation, des cartes QSL, bref de tout ce qu'un SWL débutant a besoin de savoir pour s'y retrouver....occasion 15 \$, en anglais.

Patrick **F61112**

ORGANISATION/PRESSE	165.0875 PC Semnoz Secours (étape Annecy / Annecy - Semnoz)	449.050 radio nordique	439.900 équipe esp
71.575 TDF	169.425 Radio tour	451.825 nl ?	440.1625 équipe fr
122.850 Inter Hélico	169.525 Info tour	451.850 commentaire nordique	442.225 Lampre UHF
123.675 Aero	169.6375 Securite course	453.9625 feed radio. commentateur. (france)	442.675 anglais
155.900	169.675 sécurité course	454.750 feed Radio Tour (faible)	442.750 équipe. nl
157.550 simplex caravane. Consignes distribution	169.900 ?	454.9125 Sécurité circulation.	442.775 Bouygues
160.0875 Mhz	170.1125 freq médicale - canal 1	455.0875 ERDF	442.950 Anglais
159,9375 Mhz	170.150 Tech radio	455.1625 ERDF	443.150 AG2R
160.025 Technique	172.0875 Tech Radio	461.3875 Retour son commentateur moto France info	443.350 équipe anglais. SKY
160,0875 Mhz	172.3625 Tech radio	461.6375 Mhz	444.450 équipe . francais. (JC, Romain, Seb, Christophe)
160.2125 Organisation caravane	407.150 Arrivée. gestion des invités et des équipes.	461.575 radio NL ou allemand	444.6250 Sojasun
160.550 simplex. flamand ?	407.5125 FO	461.825 feed radio nl ?	447.500 équipe . anglais
161.2625 Croix Rouge	407.825 Newsport	461.9875 commentaire en anglais	447.5625 équipe. Pays de l'est (Astana)
163.075 Sodexo	409.125 radio espagnole	462.100	456.4875 Sky UHF
163.0875 simplex - organisation. gestion des équipes radio TV.	411.025 Retour son RMC	462.7125 simplex pays de l'est	
163.150	412.375 realisateur	464.025 Service sécurité village du tour	DIVERS
163.2375 parle de club et de "sucré salé" à l'arrivée	412.875 radio fr	464.150 ?	211.300 WFM son TV tête
163.3125 VIP	412.925 tech radio feed France Bleu	464.4125 Direction/inter commissaires	211.900 WFM son TV tête
163.3875 Service sportif	414.2375 réalisateur France TV	464.5375 Inter motards	212.600 WFM son TV fin peloton
163.400 Commissaires Chrono puis radio tour.	414.850 régie TV	464.600 Carrefour / cameraman	223.000 son TV ?
163.425	417.8000 NOS Radio 1	464.6125 Liaison commissaire & information / radio tour	
163.5125	418.175 France info	464.750 feed commentateur France TV	Les avions pour le mode-s
163.5375 Eco emballage	418.425 France Bleu	464.9125 commissaires	F-GDHD ICAO 390CE3
163.550 simplex. anglais. (logistique ?)	419.825 commentateur . nl belge ?	465.825 CC Au début de la caravane . Non identifié	PH-RLY ICAO 48491B
163.7375	419.925 porteuse	464.9125 commissaires	F-HODB ICAO 39B861
163.8375	419.9875 radiodiffusion	464.9125 commissaires	F-HPIX (je n'ai pas trouvé l'ICAO)
163.900	421.0125 réalisation France TV	465.2375	F-GPJD ICAO 393D23
164.1125 Vittel	421.025 son RMC	465.600 chrono radio ang	F-HSUR ICAO 39CA91
164.125 Animation Pub	421.075 son Hollandais / Anglais	465.925 Après la caravane au passage organisation. / équipe radio-TV arrivée.	
164.1875 Protocole.	421.0875 Son commentaires France TV	467.3625	
164.2125 sécurité caravane	421.100 Radio/TV étrangere		
164.225 Boutique du Tour	424.675 feed radio	EQUIPES	
164.275 Rabobank	426.350 commentaires ang	158.7875 équipe anglais	
164.300 ?	426.525 commentaires ang	160.0625 Lampre	
164.325 ?	428.325 TV regie son	160.5875 équipe. espagnol	
164.500 Visiteluxembourg.com	428.425 Radio France	162.2375 ?	
164.5125 Radio Tour (faible)	428.725 son France Bleu	162.9625 équipe. français	
164.5375 DIR	429.600 feed nordique	164.2625 équipe. nl	
164.625 ?	429.800 commentaires nordique	164.275 rabobank	
164.637 Technique et logistique France TV	429.925 VRT Radio 1 (Belgique)	431.0875 équipe. espagnol. "cantador"	
164.6875 Regulation caravane	441.125 radio espagnole	432.925 Equipe Espagnole	
164.725 simplex fr caravane	441.525 simplex. nordique (technique)	433.125 équipe. espagnol	
164.775 Direction caravane. Inter services	443.300 porteuse	434.775 équipe. francais > allez Rudy et Luis on lache rien	
164.925 essais radio dans la caravane + realisateur	446.055 Ragt	439.0125 équipe. allemand	
164,9875 Mhz régie son arrivée	447.725 RTBF		
	448.5625		
	448.775 radio nordique		



Centralisation des fréquences par Bigsat
Source officielle :
Forum TSF70

(les fréquences principales à écouter sont en caractères gras)

Annexe

Bilan financier année 2013.

En tant que trésorier de l'association, je vous présente le bilan de l'année 2013, le budget prévisionnel 2014, ainsi que la proposition de cotisation pour 2015.

Charges		
Comptes	Désignation	Montant
6026	Enveloppes Papier	33,63 €
6061	EDF	161,91 €
6064	Bureautique	180,70 €
60681	Autres et revente	0,00 €
60682	Maintenance des relais et balises	0,00 €
607	Dip QSL Coupes Produits	238,17 €
613	Locations	160,00 €
616	Assurances	363,44 €
623	Imprimés	0,00 €
6257	AG et réunions adhérents	930,76 €
6263	Poste et envoi CQ59	561,66 €
6268	Frais site internet	8,36 €
6269	Licences ARAN59	24,00 €
657	Subventions	0,00 €
689	Subventions affectées par F8KOT	392,00 €
627	Frais de services banque	0,00 €

Total des Charges 3 054,63 €

Résultat de l'exercice 902,12 €

TOTAL 3 956,65 €

Produits		
Comptes	Désignation	Montant
700	Diplômes Produits	156,00 €
706	AG	598,00 €
741	Subventions	0,00 €
742	Rétrocession départ. du REF-Union	375,56 €
743	Subventions affectées F8KOT	989,59 €
7581	Cotisations	1 435,50 €
7582	Cotisations 2014	308,00 €
760	Intérêt Livret Bleu Crédit Mutuel	0,00 €
778	Autres	50,00 €
7588	Don sur cotisation	44,00 €

Total des Produits 3956,65 €

TOTAL 3956,65 €

Bilan ARAN59

2013

ACTIF		Montant
512	Banque	876,97 €
530	Caisse	112,25 €
519	Livret bleu	6 022,81 €

TOTAL 7 012,03 €

PASSIF		Montant
	Fond associatif	5 512,32 €
	Résultat de l'exercice	902,12 €
	Report subventions dédiés fond F8KOT	597,59 €

TOTAL 7 012,03 €

Budget prévisionnel 2014.

Budget Prévisionnel

2014

Charges		
Comptes	Désignation	Montant
6026	Enveloppes Papier	50,00 €
6061	EDF	180,00 €
6064	Bureautique	50,00 €
60681	Autres et revente	200,00 €
60682	Maintenance des relais et balises	800,00 €
607	Dip QSL Coupes Produits	75,00 €
613	Locations	280,00 €
616	Assurances	390,00 €
623	Imprimés	100,00 €
6257	AG et réunions adhérents	200,00 €
6263	Poste et envoi CQ59	300,00 €
6268	Frais site internet	10,00 €
6269	Licences ARAN59	144,00 €
657	Subventions	280,00 €
689	Subventions affectées par F8KOT	597,59 €
627	Frais de services banque	0,00 €

Total des Charges 3 706,59 €

Résultat de l'exercice -2,00 €

TOTAL 3 704,59 €

Produits		
Comptes	Désignation	Montant
700	Diplômes Produits	20,00 €
706	AG	0,00 €
741	Subventions	270,00 €
742	Rétrocession départ. du REF-Union	185,00 €
743	Subventions affectées F8KOT	597,59 €
7581	Cotisations	1 387,00 €
7582	Cotisations 2015	285,00 €
760	Intérêt Livret Bleu Crédit Mutuel	50,00 €
778	Autres	20,00 €
7588	Don sur cotisation	50,00 €
	Reprise sur le fond associatif	800,00 €

Total des Produits 3 704,59 €

TOTAL 3 704,59 €



Bulletin d'adhésion

Pour adhésion à l'ARAN59, retourner ou recopier ce bulletin, uniquement au trésorier :

Jean-Louis VERHULST

Trésorier ARAN59

11 ruelle Williot

Lieu Dit : LE PLEIN

59440 SAINT HILAIRE SUR HELPE

Pour
2014, c'est

19€

Sont à jour de cotisation 2014 au 22 mai : F0DHJ, F0HBJ, F14904, F1BKF, F1DFL, F1EBY, F1ELA, F1ESA, F1FXN, F1GID, F1GNV, F1GQW, F1JNH, F1LS, F1LXL, F1OXM, F1SIU, F1TUM, F1UMO, F2LG, F4ARB, F4AVA, F4AXF, F4BRH, F4CNK, F4CXC, F4DBA, F4DDQ, F4DLQ, F4EMG, F4EQY, F4FHM, F4FNJ, F4FXO, F4GBW, F4GPC, F4GYW, F4HCA, F4TYU, F5AJG, F5BWS, F5HFA, F5HHI, F5INE, F5JHV, F5JMT, F5JX, F5KAZ, F5LFH, F5LVG, F5MYR, F5SPW, F5UMP, F5VW, F60131, F60345, F61112, F6ABD, F6AJA, F6AMU, F6ASE, F6BBQ, F6BPB, F6BXD, F6BZF, F6DEX, F6DKO, F6FBE, F6GDC, F6GEL, F6GEM, F6GFQ, F6GUR, F6HHB, F6HSH, F6HSJ, F6IEO, F6IPE, F6KJU, F6KMB, F6KSS, F6KTN, F8AHQ, F8ARG, F8AZO, F8BGG, F8DEM, F8DFO, F8EEQ, F8FXA, F8KGN, F8KGS, F8KKH, F9CK, F9TZ, ON4ALO

Nom ----- Prénom ----- Indicatif OM ou identifiant SWL -----

Vous êtes membre du radio club de : -----

Votre adresse mail : ----- êtes vous en ADSL ? -----

Désirez-vous le CQ59

En version électronique PDF⁽¹⁾ En version papier par La Poste

Voulez-vous un espace membre sur le site web OUI NON

Adresse : n° ----- Rue -----

Etage ----- Appartement ----- Bâtiment ----- Ville ----- Code postal -----

Montant de votre cotisation que vous joignez à ce courrier : €

par chèque N° ----- Banque ----- à l'ordre de « ARAN59 ».

Joignez ce bulletin d'adhésion à votre paiement. Notez votre indicatif ou identifiant au dos du chèque, merci !

(1) : Votre adresse mail est alors nécessaire, et pensez à nous informer en cas de changement (taille CQ59 : 2 à 4 Mo)

En cas de demande de cotisation réduite :

Merci de joindre un justificatif – photocopie pour un usage unique du trésorier en cas de demande de cotisation réduite

Votre courrier de demande de cotisation réduite restera confidentielle au trésorier, mais elle est nécessaire, dispositif légal pour la trésorerie. Un récépissé vous sera remis en justificatif de votre cotisation uni-

quement sur demande de votre part.

9.2. Les cotisations réduites (extrait du règlement intérieur)

9.2.1. Egale à 50% de la cotisation de base dans le ou les cas suivants : étudiant, moins de 18 ans, chômeur, privé d'emploi, deuxième adhérent d'une même famille vivant sous le même toit. (soit 9 €)

9.2.2. Egale à 25% de la cotisation de base dans le ou les cas suivants : à partir du troisième adhérent

d'une même famille vivant sous le même toit.

(soit 4 €)

9.2.2. Nouveau membre adhérent en cours d'année : au prorata du nombre de trimestres entiers restant à courir.

9.2.3. Les réductions sont cumulables

9.2.4. La cotisation réduite calculée est arrondie à l'Euro inférieur.